

---

**Présidence : Serbie****1049<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**1. Date : Jeudi 30 avril 2015Ouverture : 10 h 10  
Suspension : 13 heures  
Reprise : 15 h 20  
Clôture : 17 h 452. Président : Ambassadeur V. Žugić3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE  
L'ORGANISATION POUR LA DÉMOCRATIE ET  
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – GUAM,  
S. E. M. VALERY CHECHELASHVILI

Président, Secrétaire général de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique – GUAM, Ukraine (PC.DEL/534/15 OSCE+), Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/511/15/Rev.1), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/512/15/Rev.1), Géorgie (PC.DEL/540/15 OSCE+), Turquie (PC.DEL/539/15 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/535/15 OSCE+), Canada (PC.DEL/524/15 OSCE+), Moldavie

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LES DATES ET LE LIEU DE LA  
CONFÉRENCE MÉDITERRANÉENNE DE L'OSCE  
DE 2015

Président

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1169 (PC.DEC/1169) sur les dates et le lieu de la Conférence méditerranéenne de l'OSCE de 2015 ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Président

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et violations persistantes des principes et engagements de l'OSCE par la Fédération de Russie* : Ukraine (PC.DEL/536/15 OSCE+), Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/518/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/513/15), Turquie (PC.DEL/541/15 OSCE+), Suisse (PC.DEL/516/15 OSCE+), Canada (PC.DEL/525/15 OSCE+)
- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/532/15), Ukraine, États-Unis d'Amérique, Allemagne, France
- c) *Commémoration du centenaire du génocide arménien* : Arménie (PC.DEL/515/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/514/15), Fédération de Russie (PC.DEL/538/15), France (PC.DEL/552/15), Grèce, Chypre (PC.DEL/546/15 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/533/15 OSCE+), Allemagne (PC.DEL/545/15), Turquie (PC.DEL/542/15 OSCE+), Royaume-Uni
- d) *Violations du cessez-le-feu le long de la ligne de contact entre le Haut-Karabakh et l'Azerbaïdjan* : Arménie (PC.DEL/527/15), Azerbaïdjan
- e) *Situation dans les territoires occupés de la République d'Azerbaïdjan* : Azerbaïdjan (PC.DEL/531/15 OSCE+), Turquie
- f) *La question de la migration dans la région méditerranéenne* : Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi qu'Andorre, la Moldavie, Monaco et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/519/15), Norvège (PC.DEL/551/15), Turquie
- g) *Élections présidentielles tenues au Kazakhstan le 26 avril 2015* : Kazakhstan (PC.DEL/544/15 OSCE+), Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/521/15), États-Unis

d'Amérique (PC.DEL/526/15), Biélorussie (PC.DEL/543/15 OSCE+), Tadjikistan, Norvège (PC.DEL/550/15), Fédération de Russie (PC.DEL/530/15), Turkménistan, Kirghizistan

- h) *Droit au respect de la vie privée dans l'espace de l'OSCE* : Fédération de Russie, Norvège, Canada, Belgique, États-Unis d'Amérique
- i) *Journée internationale des travailleurs, observée le 1<sup>er</sup> mai 2015* : Fédération de Russie
- j) *Situation à Baltimore (États-Unis d'Amérique)* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/529/15), Fédération de Russie, Lettonie-Union européenne
- k) *Journée mondiale de la liberté de la presse, observée le 3 mai 2015* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/528/15), Fédération de Russie, Royaume-Uni, Norvège

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Réunion de la Troïka ministérielle de l'OSCE tenue à Belgrade le 28 avril 2015* : Président
- b) *Visite du Président en exercice en Bosnie-Herzégovine les 28 et 29 avril 2015* : Président

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

*Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général* : Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains

Point 6 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Septième Sommet UE-Ukraine tenu à Kiev le 27 avril 2015* : Ukraine (PC.DEL/537/15 OSCE+), Lettonie-Union européenne
- b) *Réponse à un communiqué de presse publié par la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias le 28 avril 2015 (FOM.PR/50/15)* : Luxembourg
- c) *Première conférence régionale des compatriotes russes d'Europe du Nord et des pays de la Baltique tenue à Varsovie les 16 et 17 avril 2015* : Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique
- d) *Séminaire sur le processus Helsinki+40 tenu à Copenhague le 27 avril 2015* : Assemblée parlementaire de l'OSCE

4. Prochaine séance :

Jeudi 7 mai 2015 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/1169

30 April 2015

FRENCH

Original: ENGLISH

---

**1049<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1049 du CP, point 2 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1169**  
**DATES ET LIEU DE LA CONFÉRENCE MÉDITERRANÉENNE**  
**DE L'OSCE DE 2015**

(Royaume hachémite de Jordanie, 20 et 21 octobre 2015)

Le Conseil permanent,

Se félicitant de l'offre du Royaume hachémite de Jordanie d'accueillir la Conférence méditerranéenne de l'OSCE de 2015 et comme suite aux discussions menées avec les partenaires méditerranéens pour la coopération,

Décide de tenir la Conférence méditerranéenne de l'OSCE de 2015 en Jordanie les 20 et 21 octobre 2015.

L'ordre du jour, le calendrier et les autres modalités d'organisation de la Conférence seront définis plus en détail dans le cadre du Groupe de contact méditerranéen et présentés au Conseil permanent pour adoption.